



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 693 – Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d’État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d’administration des sociétés d’État

Procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2741-20161109

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 8 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 693 – Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d’État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d’administration des sociétés d’État (Ordre de l’Assemblée le 27 octobre 2016)

Membres présents :

- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Habel (Sainte-Rose), auteur du projet de loi, en remplacement de M. Busque (Beauce-Sud)
- M^{me} Jean (Chicoutimi)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Reid (Orford)
- M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de jeunesse, en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Therrien (Sanguinet)

Autre député présent :

- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances

Témoins (par ordre d’intervention) :

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec :

- M^{me} Narjisse Ibnatty-Andaloussi, directrice des projets
- M^{me} Tamila Ziani, membre du Bureau de direction

Force jeunesse :

- M^{me} Nolywé Delannon, présidente
- M. Julien Nepveu-Villeneuve, vice-président exécutif

Fusion jeunesse :

- M. Renaud Sylvain, directeur, Affaires publiques, Jeune chambre de commerce de Montréal
-

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 02, M^{me} Jean (Chicoutimi) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Habel (Sainte-Rose), M. Therrien (Sanguinet) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Force jeunesse.

Il est convenu de permettre à M. Leitão (Robert-Baldwin) de prendre la parole.

L'audition se poursuit.

À 16 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Fusion jeunesse.

M^{me} la présidente dépose le mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe II).

À 16 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

André Spénard

ML/sq

Québec, le 8 novembre 2016

ANNEXE I

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Force Jeunesse	002M
Fusion Jeunesse	
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	003M

ANNEXE II

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

001M